

JOURNAL

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. X

MONTRÉAL, NOVEMBRE 1891

N° 7

SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS : Erection et délimitation de municipalités scolaires.—Nominations diverses, etc.—Bureau des examinateurs catholiques de Montréal, séance du 10 courant—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT : Quels avantages le maître peut-il retirer de la préparation sérieuse de sa classe?—Le musée scolaire.—Dictées d'orthographe usuelle—Phrases à corriger, Corrections—Exercices de calcul.—TRIBUNE LIBRE : Problèmes à résoudre.—LECTURE POUR TOUS : La réflexion—Education des enfants—Les écoles séparées—Variétés.—BIBLIOGRAPHIE : Publications reçues.—CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

(Gazette officielle, 31 oct., dernier.)

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 23 octobre courant (1891), de nommer commissaires d'écoles pour la municipalité des "Crans," (paroisse de Sainte-Anne) comté de Montmorency :

1o. M. Etienne Paré, en remplacement de M. Fleurant St. Gélais, et M. Alfred Goulet en remplacement de M. Alfred Fontaine.

2o. M. Léon St. Gélais, en remplacement de M. Louis Giguère.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

(Gazette officielle, 7 nov. courant.)

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 4 novembre courant (1891), nommer le Revd M. André Audet, ptre, commissaire d'écoles de la municipalité de N.-D. du Sacré-Cœur, comté de Rimouski, en remplacement du Revd M. N. H. Thériault, ptre, qui a quitté la municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

(Gazette officielle, 7 novembre courant.)

Détacher de la municipalité scolaire de "Cherbourg," comté de Rimouski, les lots depuis et y compris le No 49 jusqu'au lot No 60 inclusivement, du premier rang No 1 du canton de Cherbourg, et les annexer à la municipalité de "Dalibaire," dans le même comté pour les fins scolaires.

Cette annexion ne prendra effet que le premier de juillet (1892).

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

(Gazette officielle, 7 novembre courant.)

Détacher de la municipalité scolaire du Sault au Récollet, comté d'Hochelega, les lots Nos 1 à 90 inclusivement au plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault au Récollet, et ériger ce territoire en municipalité scolaire distincte sous le nom de "Saint-Charles du Bas du Sault."

L'érection ci-dessus ne devant prendre effet que le premier de juillet prochain (1892).

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

(Gazette officielle, 14 nov. courant.)

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, en date du 5 novembre courant (1891), de nommer M. Elzéar Simard, commissaire d'écoles de la municipalité des "Bergeronnes", comté de Saguenay, en remplacement de M. Alfred Larouche, décédé.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

(Gazette officielle, 21 novembre courant.)

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 11 novembre courant (1891), de nommer M. Dosithee C. Simon, membre du bureau d'examineurs de Hull, comté d'Ottawa, en